

# L'EMPIRE OTTOMAN ET LA TURQUIE FACE À L'OCCIDENT

## AUTOCRATIE ET RÉSISTANCES

1<sup>er</sup> FÉVRIER 2019

Edhem ELDEM

Chaire internationale d'histoire turque et ottomane



Une personne qui, depuis une vingtaine d'années, est attachée à Sultan Mahmoud, et ne le perd, pour ainsi dire, jamais de vue, a fait dernièrement part de sa surprise à un de ses confidents : « Jamais je n'ai remarqué, disait-elle, tant de résolution, de fermeté, d'activité et de courage dans ce Prince, que depuis les jours de crise que nous venons de passer. C'est un autre homme, il pénètre tout ce qui l'entoure de l'enthousiasme qui l'anime lui-même ; je ne puis revenir de mon étonnement ». Il est de fait que Sa Hautesse a déployé un caractère qu'on ne lui soupçonnait pas, et si cela se soutient, on ne pourrait, sans injustice, lui refuser l'hommage dû aux souverains de la race ottomane qui ont laissé une grande renommée.

Rapport de l'ambassade, 26 juin 1826

L'on démolit (dit-on) les couvents des Bektachis dont le fondateur consacra il y a plus de 400 ans, l'institution de la milice proscrite.

Rapport d'ambassade, 23 juin 1826

Ismail Effendi, vieillard de 70 à 75 ans et ancien ambassadeur en Angleterre, Melek Pachazadé Abdulkadir Bey, mollah dans les hauts grades et Chanizadé, mollah, ex historiographe de l'empire, ont été arrêtés et envoyés en exil à Magnésie.

Rapport d'ambassade, 12 juillet 1826

On a déjà annoncé, dans les bulletins précédents, que les derviches Bektachis étaient recherchés par le gouvernement. On dit aujourd'hui que ces religieux dont le fondateur avait consacré en 1329 de J. C. l'établissement des Janissaires, sont proscrits à leur tour, à cause de leur attachement à la milice abolie, et qu'une sentence impériale a été prononcée contre eux. En effet le chef su couvent de Scutari a été amené aujourd'hui au camp du Grand Vizir, et d'autres individus de cet ordre ont été arrêtés dans Constantinople. Les Bektachis ont des opinions peu orthodoxes aux yeux des sunnis. Ils sont en effet chias ou partisans d'Ali ; et leurs chefs se prétendent affiliés à la franc-maçonnerie (*farmason*), dont le seul mot dans tout l'Orient est synonyme d'impiété, de sorcellerie et d'athéisme.

Rapport d'ambassade, 12 juillet 1826

Sultan Mahmoud, en se rendant avant-hier en pompe à Eski-Séraï, au milieu de ses gardes d'élite, ayant remarqué dans la foule un individu à barbe noire et épaisse, portant le turban vert et d'une physionomie caractéristique, donna l'ordre de l'arrêter. Le Seliktar, incertain, allait saisir une autre personne ; mais Sa Hautesse lui cria : « Ce n'est pas celui-là, mais bien celui-ci » et elle accompagna cet ordre d'une expression assez singulière dans la bouche d'un souverain, et qui manifesta l'humeur violente dont Elle était agitée, en reconnaissant (selon certains) un Bektachi, et selon d'autres, à la vue d'un homme qui avait prononcé quelques paroles, à voix basse, mais avec une expression qui trahissait sa haine contre le sultan.

On détruit à Constantinople et à Galata les cafés qui servaient de repaire ou d'asile aux mal intentionnés ; on reforme un grand nombre de boutiques sans utilité réelle ; on réduit aussi le nombre des hommes qui y sont attachés et qui ne sont pas indispensables à leur service.

Bulletin de l'ambassade, 23 juin 1826

Les palais et les maisons franques qui n'avaient point encore mis de fanal, à l'exemple de tout le monde, ont été invités à le faire. Toutes les rues sont actuellement bien éclairées pendant la nuit et présentent un spectacle fort nouveau dans ce pays-ci.

Bulletin de l'ambassade, 24 juin 1826

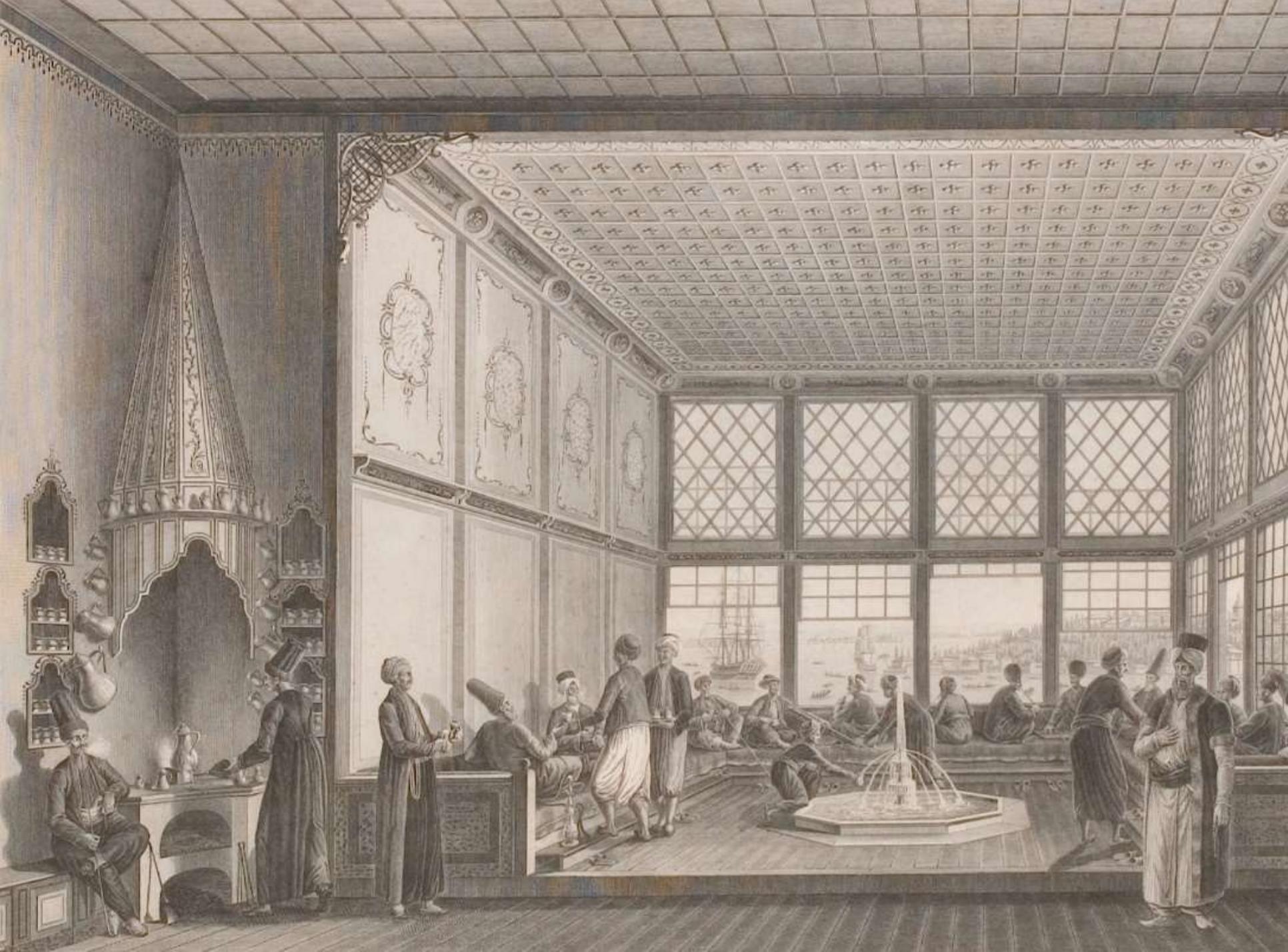
On a permis l'ouverture des tavernes aux conditions suivantes : Le vin s'y vendra 16 paras l'ocque (environ 18 centimes la bouteille), l'eau de vie 40 paras (ou 44 centimes).

Les grandes tavernes seront tenues d'entretenir deux pompes à incendie ; les petites une seule. Elles seront exemptes des droits qu'elles payaient à l'odjak des Janissaires.

La police les surveillera avec soin. Cette mesure est une marque de sécurité de la part du gouvernement, et en même temps un moyen de surveillance.

Les rues de Constantinople sont presque désertes. On ne voit que des figures portant l'empreinte de la consternation. La mesure la plus vexatoire pour un peuple qui ne peut se passer de fumer, de prendre le café et d'être assis, vient d'être mise à exécution. Elle était annoncée depuis longtemps, mais on espérait quelques exceptions. Hier tous les cafés de Constantinople, tous absolument tous, ont été fermés.

Bulletin de l'ambassade, 22 juillet 1826





Shahin 1877

Un distique affiché clandestinement peut avoir hâté cette disposition sévère, pour empêcher tout rassemblement d'hommes. Il dit, avec une concision rare : « Bourreau Mahmoud, c'en est assez, il t'arrivera pis qu'à Selim ; ne crois pas que les janissaires aient une fin, ils sortent de la terre comme des champignons ».

*Cellad Mahmud, yeter, yeter, Selim'den olursun beter  
Sanma ki yeniçeri biter, toprakdan mantar gibi biter*

Bulletin de l'ambassade, 22 juillet 1826

On a ouvert aujourd'hui la plupart des cafés, à Bechiktach, au Grand Champ des Morts, et à Tophane, aussi bien que dans les quartiers de Khasseuï et de Kassim Pacha, occupés par les Bombardiers et les Galioundjis. Cette faveur leur a été accordée, dit-on, en récompense de leur belle conduite, dans les circonstances actuelles.

Bulletin de l'ambassade, 1<sup>er</sup> août 1826



On parle toujours de la prochaine rentrée du sandjak-chérif ; mais on assure aussi que le Grand Vizir est contraire à cette mesure, qui lui semble intempestive, vu le nombre de mécontents dont Constantinople, mais surtout Galata et les quartiers voisins de l'arsenal sont encore remplis, malgré les exécutions et les exils.

Bulletin de l'ambassade, 24 août 1826

On a lu aujourd'hui, dans toutes les mosquées, des fermans d'exhortation pour que chaque musulman fasse exactement les prières exigées par la loi, non en particulier, à moins d'empêchements légitimes, mais en public, dans les lieux consacrés, et en même temps que les chefs ou supérieurs auxquels ils seraient attachés.

Bulletin de l'ambassade, 13 août 1826

Il paraît que les exécutions se poursuivent dans le silence, et que, pendant la nuit, des mahonnes (bateaux de charge) traversent le port et vont jeter chaque jour à la mer les cadavres qu'emportent les courants loin des rivages voisins de la capitale.

Bulletin de l'ambassade, 14 août 1826

Au moment où tous les dignitaires de l'empire assistaient à la cérémonie qui devait précéder la rentrée du sandjak-chérif au trésor impérial, le feu se manifestait auprès de Baktché-capoussi ; la cérémonie a été suspendue aussitôt ; tous les ministres se sont portés sur le théâtre de l'incendie. Mais les efforts faits pour l'arrêter sont inutiles. L'hôtel de la Porte est déjà consumé. Les bazars, les bezestins, un grand nombre de khans sont la proie des flammes. Le quartier des Arméniens est détruit. Le feu plonge depuis Baktché-capoussi et Koum Capou jusqu'à Yeni Capou et vers les Sept Tours.



INCENDIE DE CONSTANTINOPLE. — Vue générale de la ville, prise de la côte asiatique (Sculari) au moment de l'incendie. (D'après le croquis de M. Moussi.)



**QUARTIERS (Mahalles)**

I. Palais Haïrwa-Seraï	11. Serrail
12. Palais de la Cour	12. Serrail
13. Palais de la Cour	13. Serrail
14. Palais de la Cour	14. Serrail
15. Palais de la Cour	15. Serrail
16. Palais de la Cour	16. Serrail
17. Palais de la Cour	17. Serrail
18. Palais de la Cour	18. Serrail
19. Palais de la Cour	19. Serrail
20. Palais de la Cour	20. Serrail
21. Palais de la Cour	21. Serrail
22. Palais de la Cour	22. Serrail
23. Palais de la Cour	23. Serrail
24. Palais de la Cour	24. Serrail
25. Palais de la Cour	25. Serrail
26. Palais de la Cour	26. Serrail
27. Palais de la Cour	27. Serrail
28. Palais de la Cour	28. Serrail
29. Palais de la Cour	29. Serrail
30. Palais de la Cour	30. Serrail
31. Palais de la Cour	31. Serrail
32. Palais de la Cour	32. Serrail
33. Palais de la Cour	33. Serrail
34. Palais de la Cour	34. Serrail
35. Palais de la Cour	35. Serrail
36. Palais de la Cour	36. Serrail
37. Palais de la Cour	37. Serrail
38. Palais de la Cour	38. Serrail
39. Palais de la Cour	39. Serrail
40. Palais de la Cour	40. Serrail
41. Palais de la Cour	41. Serrail
42. Palais de la Cour	42. Serrail
43. Palais de la Cour	43. Serrail
44. Palais de la Cour	44. Serrail
45. Palais de la Cour	45. Serrail
46. Palais de la Cour	46. Serrail
47. Palais de la Cour	47. Serrail
48. Palais de la Cour	48. Serrail
49. Palais de la Cour	49. Serrail
50. Palais de la Cour	50. Serrail
51. Palais de la Cour	51. Serrail
52. Palais de la Cour	52. Serrail
53. Palais de la Cour	53. Serrail
54. Palais de la Cour	54. Serrail
55. Palais de la Cour	55. Serrail
56. Palais de la Cour	56. Serrail
57. Palais de la Cour	57. Serrail
58. Palais de la Cour	58. Serrail
59. Palais de la Cour	59. Serrail
60. Palais de la Cour	60. Serrail
61. Palais de la Cour	61. Serrail
62. Palais de la Cour	62. Serrail
63. Palais de la Cour	63. Serrail
64. Palais de la Cour	64. Serrail
65. Palais de la Cour	65. Serrail
66. Palais de la Cour	66. Serrail
67. Palais de la Cour	67. Serrail
68. Palais de la Cour	68. Serrail
69. Palais de la Cour	69. Serrail
70. Palais de la Cour	70. Serrail
71. Palais de la Cour	71. Serrail
72. Palais de la Cour	72. Serrail
73. Palais de la Cour	73. Serrail
74. Palais de la Cour	74. Serrail
75. Palais de la Cour	75. Serrail
76. Palais de la Cour	76. Serrail
77. Palais de la Cour	77. Serrail
78. Palais de la Cour	78. Serrail
79. Palais de la Cour	79. Serrail
80. Palais de la Cour	80. Serrail
81. Palais de la Cour	81. Serrail
82. Palais de la Cour	82. Serrail
83. Palais de la Cour	83. Serrail
84. Palais de la Cour	84. Serrail
85. Palais de la Cour	85. Serrail
86. Palais de la Cour	86. Serrail
87. Palais de la Cour	87. Serrail
88. Palais de la Cour	88. Serrail
89. Palais de la Cour	89. Serrail
90. Palais de la Cour	90. Serrail
91. Palais de la Cour	91. Serrail
92. Palais de la Cour	92. Serrail
93. Palais de la Cour	93. Serrail
94. Palais de la Cour	94. Serrail
95. Palais de la Cour	95. Serrail
96. Palais de la Cour	96. Serrail
97. Palais de la Cour	97. Serrail
98. Palais de la Cour	98. Serrail
99. Palais de la Cour	99. Serrail
100. Palais de la Cour	100. Serrail

**CONSTANTINOPLE**  
 ET DE SES FAUBOURGS  
 par  
**KAUFFER, LE CHEVALIER, BARBIE DE BOGAGE**

**de CONSTANTINOPLE**

101. Palais de la Cour	102. Palais de la Cour	103. Palais de la Cour
104. Palais de la Cour	105. Palais de la Cour	106. Palais de la Cour
107. Palais de la Cour	108. Palais de la Cour	109. Palais de la Cour
110. Palais de la Cour	111. Palais de la Cour	112. Palais de la Cour
113. Palais de la Cour	114. Palais de la Cour	115. Palais de la Cour
116. Palais de la Cour	117. Palais de la Cour	118. Palais de la Cour
119. Palais de la Cour	120. Palais de la Cour	121. Palais de la Cour
122. Palais de la Cour	123. Palais de la Cour	124. Palais de la Cour
125. Palais de la Cour	126. Palais de la Cour	127. Palais de la Cour
128. Palais de la Cour	129. Palais de la Cour	130. Palais de la Cour
131. Palais de la Cour	132. Palais de la Cour	133. Palais de la Cour
134. Palais de la Cour	135. Palais de la Cour	136. Palais de la Cour
137. Palais de la Cour	138. Palais de la Cour	139. Palais de la Cour
140. Palais de la Cour	141. Palais de la Cour	142. Palais de la Cour
143. Palais de la Cour	144. Palais de la Cour	145. Palais de la Cour
146. Palais de la Cour	147. Palais de la Cour	148. Palais de la Cour
149. Palais de la Cour	150. Palais de la Cour	151. Palais de la Cour
152. Palais de la Cour	153. Palais de la Cour	154. Palais de la Cour
155. Palais de la Cour	156. Palais de la Cour	157. Palais de la Cour
158. Palais de la Cour	159. Palais de la Cour	160. Palais de la Cour
161. Palais de la Cour	162. Palais de la Cour	163. Palais de la Cour
164. Palais de la Cour	165. Palais de la Cour	166. Palais de la Cour
167. Palais de la Cour	168. Palais de la Cour	169. Palais de la Cour
170. Palais de la Cour	171. Palais de la Cour	172. Palais de la Cour
173. Palais de la Cour	174. Palais de la Cour	175. Palais de la Cour
176. Palais de la Cour	177. Palais de la Cour	178. Palais de la Cour
179. Palais de la Cour	180. Palais de la Cour	181. Palais de la Cour
182. Palais de la Cour	183. Palais de la Cour	184. Palais de la Cour
185. Palais de la Cour	186. Palais de la Cour	187. Palais de la Cour
188. Palais de la Cour	189. Palais de la Cour	190. Palais de la Cour
191. Palais de la Cour	192. Palais de la Cour	193. Palais de la Cour
194. Palais de la Cour	195. Palais de la Cour	196. Palais de la Cour
197. Palais de la Cour	198. Palais de la Cour	199. Palais de la Cour
200. Palais de la Cour	201. Palais de la Cour	202. Palais de la Cour

**JOSEPH DE HAMMER**  
 avec l'indication des Quartiers de la Ville Mahalles  
 LES CHANGEMENTS QUI S'Y SONT OPERÉS  
 depuis les années 1776 et 1780  
 jusqu'en 1855



Le sandjak chérif a été reporté aujourd'hui vers dix heures du matin au trésor impérial. Le camp du sérail est levé.

On parle d'un incendiaire arrêté hier à Constantinople, au moment où il cherchait à mettre le feu. On dit aussi qu'il y a eu aujourd'hui à Galata une tentative de même nature. Il est toujours question de malveillants qui épient l'occasion favorable pour incendier de nouveau la ville, ou les faubourgs. Le peuple est très mécontent ; il est dans la misère.

Bulletin de l'ambassade, 2 septembre 1826

L'incendie qui a éclaté dans Constantinople, le 31 août, ne s'est arrêté que le lendemain, vers midi ; le théâtre de ses ravages est immense. La partie la plus commerçante et le plus riche de la ville n'existe plus. Les tcharchis et les bezestins, les palais des grands, l'hôtel de la Porte, ont été détruits. [...] Tous les jours, dit-on, l'on arrête des individus qui sont surpris cherchant à incendier la ville ou ses faubourgs. Le propos suivant a été recueilli : « Le sultan voulait une place pour l'exercice, nous lui en avons fait une qui tient la moitié de Constantinople ». Quelques personnes assurent en outre avoir entendu dire, avant l'événement, que le jour fixé pour la rentrée du sandjak chérif serait marqué par un grand désastre.

Une des dispositions nouvelles défend aux janissaires de vendre leurs *essamés* ou billets de paye ; cette disposition qui met fin à un abus si préjudiciable au trésor public en ce que les *essamés* devenaient, de la sorte, une rente perpétuelle à sa charge, occasionne quelques murmures mais on ne paraît pas en craindre de fâcheuses suites.

Rapport de l'ambassade, 6 juin 1826

[...] d'une autre part, il fut publié qu'il ne serait rien changé aux *essamé* (pensions militaires) ni aux payes journalières [...] que ceux qui parmi les Janissaires possédaient des pensions militaires (*essamé*) et des payes journalières (*ievmié*), continuassent à en jouir intégralement leur vie durant, à l'ombre de la bienfaisance de Sa Hautesse, en produisant leurs titres [...] qu'aucun de ceux qui possédaient des *ievmié* ou des *essamé* n'aura à souffrir aucune perte, que la totalité continuera à lui en être payée sa vie durant, sur la production de ses titres inscrits sur les rôles.

Déclaration au peuple, 17 juin 1826

Le peuple est très mécontent ; il est dans la misère. Le refus de payer les *essamés*, ou leur paiement incomplet a irrité au dernier point. C'est ce qui vient de déterminer Sa Hautesse à ordonner, par un hatti chérif, que désormais l'acquittement s'en fît avec exactitude et sans retenue.

Rapport de l'ambassade, 2 septembre 1826

Mais ce qui ne peut être mis en doute c'est le mécontentement du peuple, c'est sa misère. [La cause en est] le non paiement ou le paiement incomplet des *essamés*, qui sont aujourd'hui la seule ressource de beaucoup de gens.

Rapport de l'ambassade, 5 septembre 1826

L'abolition du corps des janissaires, qui a coûté tant de sang à Constantinople, s'est exécutée ici avant-hier, avec le plus grand calme. Nos tapageurs de Tabakaniotes (tanneurs) et de janissaires n'ont pas soufflé mot : ils se sont laissés enlever leurs écussons d'honneur, fermer leurs cafés, sans prononcer une parole.

Rapport du consul à Salonique, 6 juillet 1826

<b>Année</b>	<b>Retraités (nombre d'<i>esame</i>)</b>	<b>Retraités (valeur en piastres)</b>	<b>Actifs (nombre d'<i>esame</i>)</b>	<b>Actifs (valeur en piastres)</b>	<b>Total (nombre d'<i>esame</i>)</b>	<b>Total (valeur en piastres)</b>	<b>% du budget</b>
<b>1231 1816</b>	<b>102 638</b>	<b>1 361 406</b>	<b>11 859</b>	<b>66 236</b>	<b>114 497</b>	<b>1 427 642</b>	<b>8 %</b>
<b>1234 1819</b>	<b>97 847</b>	<b>1 331 216</b>	<b>11 859</b>	<b>66 236</b>	<b>109 706</b>	<b>1 397 452</b>	<b>8 %</b>

<b>Année</b>	<b>Proportion de titulaires d'<i>esame</i> de la 96<sup>e</sup> légion (<i>orta</i>) identifiés par leur appartenance à un corps de métier</b>
<b>1231 1816</b>	<b>483/1297 (37 %)</b>
<b>1239 1824</b>	<b>380/1273 (30 %)</b>

Mert Sunar, *Cauldron of Dissent: A Study of the Janissary Corps, 1807-1826*, thèse de doctorat, Binghamton, State University of New York, 2006.



Sa Hautesse s'est rendue, pour la prière du vendredi, à la mosquée de Piali Pacha à Top-Khané. Elle a salué d'un air riant et gracieux les fidèles Toptchis qui formaient la haie sur deux rangs, armés de fusils.

Rapport de l'ambassade, 26 juin 1826

Depuis le 15 juin, Sultan Mahmoud a toujours été costumé à l'égyptienne, sorte d'habit militaire aussi riche qu'élégant ; cet exemple est généralement suivi. [...] Il paraît hors de doute que Sa Hautesse est sortie du sérail dans ce costume, le jour même où le danger était si grand.

Rapport de l'ambassade, 26 juin 1826

سلطان محمد علی پاشا  
صورت و کلاه  
دوایرین و آت کلاه  
الله و رحمة الله  
تقی محمد علی پاشا



Mahmud Khan, sultan des sultans du monde

Sur l'image, sa nature d'ange telle l'ombre de Dieu

Lorsque le reflet d'un regard jeté sur son visage

Son portrait impérial cause l'admiration de tous

Sultan Mahmoud continue de donner l'exemple des réformes dans l'intérieur de son palais, il soutient ses ministres dans leurs travaux par son ardeur et par son application personnelle ; Sa Hautesse reste jour et nuit au sérail ; elle ne s'absente que quelques moments pour aller voir la famille impériale, restée à Bechiktach.

Rapport de l'ambassade, 26 juin 1826

Le Grand Seigneur a fait aujourd'hui des évolutions navales à trois goélettes, devant son palais d'été, à Bechiktach ; les évolutions finies, il a été s'exercer au maniement des armes, au Kiosk de l'Étoile (Yildiz Kioschky) avec des pages. Ayant remarqué dans ces excursions que les rues et les campagnes étaient désertes, il a permis que les femmes reprissent leurs habitudes de promenade, et assistassent à l'exercice.

Bulletin de l'ambassade, 26 juillet 1826

Répétition de ce qui s'est fait hier et aux mêmes lieux ; grande affluence de femmes.

Bulletin de l'ambassade, 27 juillet 1826



Sa Hautesse en se rendant hier à Gulkhané était vêtu à la Mamlouk, ayant des pistolets à la ceinture et une lance à la main ; sa coiffure et celle du Seliktar étaient des *Choubara*, bonnet des nouvelles troupes.

Bulletin de l'ambassade, 1<sup>er</sup> août 1826

Sa Hautesse est allée à Ok Meïdani, avec une suite nombreuse, pour y faire des évolutions à cheval, une lance et un pistolet dans les mains. Le goût très vif qu'elle a pris pour cette sorte d'exercice lui a fait perdre entièrement la passion qu'elle avait pour l'arc.

Bulletin de l'ambassade, 7 août 1826



SULTAN MAHMOOD.  
ON HIS WAY TO THE MOSQUE.

Painted by Alexander F. Clay. Engraved by J. G. Smith.  
Printed by F. & J. W. Fry, London, E.C.



Jura

Lit. Cavinello e Bianchi

Le Sultan

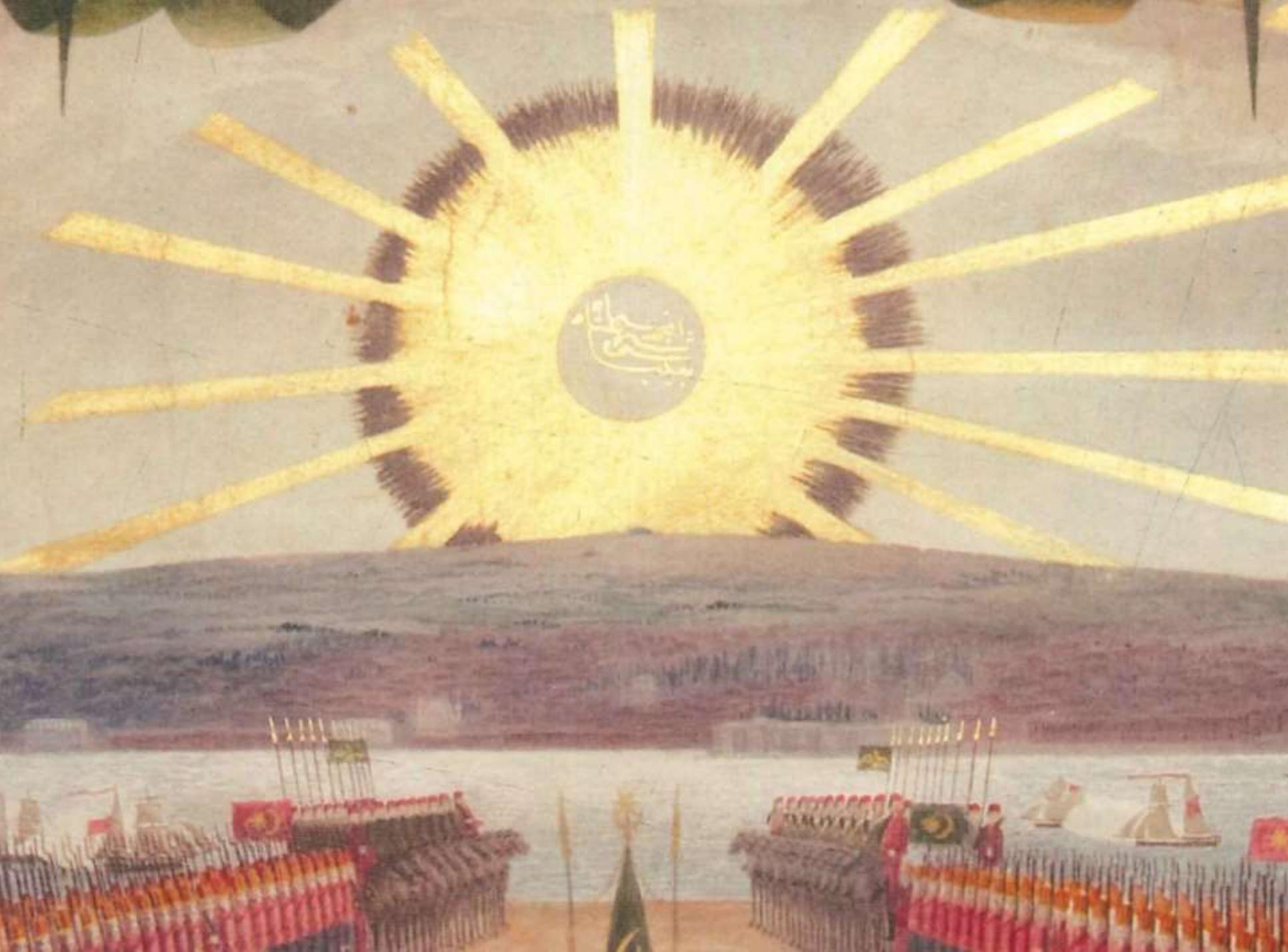


Sultan Mahmoud a divisé les gens de son intérieur en plusieurs corps, afin que les hommes et les chevaux n'étant exercés que tour à tour, puissent résister à ces fatigues si nouvelles pour eux. Il s'est donné à lui-même le titre et le grade de *bin-bachi* (major) et c'est lui qui fait tous les commandements. Soit dans le sérail, soit au dehors, tout son temps s'emploie à présider à ces exercices militaires. « Il n'y a plus que cela pour lui au monde » observait à cette occasion un grave musulman.

















Jusqu'ici sa passion pour les exercices a eu véritablement quelque chose de puéril. Elle l'a fait renoncer à des habitudes que le peuple turc regarde volontiers comme inséparables de la dignité souveraine. On me dit au surplus que les ulémas se sont réunis pour lui donner le conseil de ne plus se vêtir en colonel et de conserver le costume de ces ancêtres, comme aussi de maintenir l'étiquette établie par eux.

Bulletin de l'ambassade, 11 août 1826

Le Grand Seigneur a maintenant changé toutes ses habitudes. Il est toujours à cheval, une lance à la main, exerçant ses pages, s'exerçant lui-même, et passant en revue les troupes de la nouvelle formation. Mais ce même changement de vie lui inspire un ton de jactance qui, quelquefois, alarme ses ministres. Il parle en Calife des anciens temps et semble ne connaître plus d'obstacles depuis qu'il a brisé les janissaires. Le ministère, uni à la partie saine des oulémas, joue le rôle de modérateur. On doit désirer que ce ministère, tel qu'il est aujourd'hui composé, puisse résister longtemps aux passions du monarque et au fléau des intrigues dont il sera toujours si difficile de purger ce pays.

Il y a eu grand conseil à la Porte, aujourd'hui et défense a été faite par un ferman lu aujourd'hui dans les mosquées, de parler des affaires publiques, du dernier incendie etc. Les hommes surpris en faute à cet égard seront pendus sur place ; les femmes, enfermées dans un sac et jetées à la mer. Beaucoup de gens déguisés se répandent en tous lieux.

On a arrêté, exilé ou exécuté à mort plusieurs individus, et parmi eux, un Baltadji du sérail, lesquels, malgré la défense faite de parler des affaires publiques, n'ont pu se taire. Le mécontentement du peuple est de jour en jour plus vif et plus prononcé.

Dans ces circonstances, particulièrement à la suite d'un incendie qui n'est qu'une punition de Dieu, [tous] devraient y voir une terrible leçon. [...] Ces propos séditieux sont autant d'actes de trahison non seulement envers la Sublime Porte, mais envers tout le peuple de Mahomet. [...] Que l'on se tienne pour averti que, passé ce jour, l'on doit éviter de répandre aucun faux bruit qui puisse exciter des troubles, de se mêler de choses dont on n'a pas à se mêler, et d'encourir par-là dans ce monde et dans l'autre la colère et le châtiment de Dieu ; malheur aux coupables quels qu'ils soient, hommes ou femmes ; ils seront saisis, et les hommes seront à l'instant même punis dans des endroits différents, afin de servir d'exemple aux autres ; quant aux femmes elles seront étranglées et jetées à la mer.

Ce soir on a coupé la langue à un softa, accusé de paroles sacrilèges contre le sandjak-chérif. Il a été conduit ensuite à Kadikeui ou sans doute il sera mis à mort.

Rapport de l'ambassade, 11 septembre 1826

Quatre femmes ont été enfermées dans des sacs et jetées à la mer. Deux d'entre elles étaient accusées d'avoir voulu mettre le feu dans une partie de la ville ; les deux autres avaient proféré des paroles indiscrètes. On continue d'exiler beaucoup de monde. Ces expéditions se font la nuit par des bateaux. Il se fait aussi la nuit assez fréquemment des exécutions à mort que l'on tient secrètes. La consternation est générale et partout on croit voir des inquisiteurs. Personne n'ose parler.

Rapport de l'ambassade, 12 septembre 1826

Un homme a été décapité à Baluk Bazar, échelle de Constantinople, pour avoir parlé dans un sens défendu. Auprès de son cadavre était un écriteau sur lequel les musulmans osaient à peine jeter les yeux, et qu'aucun d'eux n'a eu le courage de copier. La veille un autre homme avait été mis à mort pour la même cause. Deux femmes ont été mises dans des sacs la tête en dehors, promenées de la sorte au milieu du port, devant les échelles les plus fréquentées, au milieu d'une foule de bateaux, et précipitées ensuite à la mer. Elles étaient coupables d'avoir parlé des affaires publiques. Le spectacle de leur exécution sans exemple jusqu'alors a fait sur les assistants un impression qu'il serait impossible de rendre.

Rapport de l'ambassade, 15 septembre 1826

Le sultan qui, dans la première ivresse du triomphe, avait surpris et même blessé quelquefois la partie saine de la nation, par un brusque changement d'allure, de manières et de costume, est rentré, depuis le premier incendie surtout, dans les habitudes graves qui constituent, encore plus ici qu'ailleurs, aux yeux du peuple, la véritable dignité souveraine.

Lettre de l'ambassadeur, comte de Guilleminot, 4 octobre 1826